



Le petit lapin Agora

Bulletin de l'Association PHIAAC

«Patrimoine et Histoire Industrielle, Agricole et Architecturale de Chazelles-sur-Lyon»
et alentours.

Numéro 1 – Octobre 2015

Editorial

Ce premier numéro de la revue de l'Association PHIAAC reprend des articles que l'on peut trouver sur son site :

<http://patrimoineethistoiredeschazellessurlyon.fr>

Il en sera de même pour les numéros suivants. L'idée de l'Association est d'atteindre avec deux moyens de communication moderne, le papier et l'écran, le plus grand nombre possible de personnes qui s'intéressent au patrimoine local, à sa conservation et à sa divulgation. C'est le but de l'Association.

Comme Chazelles s'est formé et évolué dans un plus grand ensemble territorial, de nombreux articles font référence à l'histoire régionale voire nationale. Vous trouverez ainsi des biographies d'hommes qui ont marqué leur temps, des pages d'histoire industrielle et agricole qui ont façonné la région. La vie d'hier, celle de tous les jours qui a progressivement créé cette magnifique région dans ces Monts du Lyonnais, un massif de petites et vieilles montagnes, mérite d'être largement racontée notamment à travers les contes, les histoires, les chansons, les outils, les paysages, les usines, les commerces, les maisons et les fermes. On découvrira ainsi que le tracé administratif de cette petite région repose sur un passé historique commun, un parler identique, une géologie comparable, une hydrographie particulière qu'aucune autre considération n'a jamais pu faire changer.

Bonne lecture.

Pierre Mathieu.

La Coise



La Coise (CP coll. personnelle)

La Coise coule sur près de 50 kilomètres depuis sa source à près de 900 mètres, sur la commune de Saint-Romain-en-Jarez, dans la Loire, au hameau du Poyard. Elle draine une surface de 340 kms². Elle rentre vite dans le département du Rhône où elle traverse Sainte-Catherine, Saint-Martin-en-Haut, Larajasse, Saint-Symphorien-sur-Coise, Coise puis revient dans le département de la Loire au pont Français en traversant les communes de Saint-Denis-sur-Coise, Chevrières, Chazelles-sur-Lyon, Saint-Médard-en-Forez, Chamboëuf, Saint-Galmier, Cuzieu pour se jeter dans la Loire à Montrond-les-Bains.

Elle aura, sur son trajet, récupéré les eaux de la Platte, du Potensinet, du Coiset, de l'Orzon, de la Gimond (de Chazelles) et de l'Anzieux sur sa rive droite, celles du Rosson, du Couzon, du Bilaize, de l'Arbiche, de la Gimond (de Chevrières) et du Volvon sur sa rive gauche.

Les contours de la Coise, multipliés comme les anneaux d'un serpent, ont fait donner autrefois à la vallée qu'elle arrose le nom de Vaudragon (vallis draconis). D'ailleurs le village de La Chapelle-sur-Coise s'est appelé La Chapelle-en-Vaudragon jusqu'en 1841.

Au long de son trajet on peut rencontrer des mégalithes, telle la pierre de Samson vers Saint-Denis-sur-Coise ou les « arrangements » du Bois des Roches vers la ferme du Montel à la Chapelle-sur-Coise et les dolmens de Vaudragon à Larajasse, qui pourraient témoigner d'une activité religieuse importante au long de cette rivière "sacrée" dans une période très reculée.



Le dolmen de Vaudragon vers Larajasse et
le But de Samson vers Saint Denis-sur-Coise (photos coll.personnelle)

Il y avait autrefois plus de 50 moulins qui tournaient et ont laissé leur nom à différents lieux-dits. Ceux-ci, au départ liés à la farine, ont petit à petit diversifié leurs activités, se transformant pour certains en battoirs, huileries, scieries, foulons et même centrale électrique au début du XX^e siècle. On peut pour certains retrouver traces de leur vie antérieure.

Des sentiers de randonnée balisés partant de Chazelles-sur-Lyon, Saint-Denis-sur-Coise ou Saint-Médard-en-Forez permettent de découvrir cette rivière. Tous les renseignements se trouvent à l'Office de Tourisme de la première ville citée.



Le Moulin Feuillet sur la Coise vers Saint-Médard

C'est une rivière poissonneuse qui a fait le bonheur des chapeliers, autrefois. Ils venaient au bord de la rivière, les dimanches, pour des repas familiaux toujours mémorables mais aussi pour pêcher. Avec les boules, c'était le sport favori. On y trouve de la truite, du barbeau, de la tanche et du chevesne par périodes, des vairons et goujons pour la friture et aussi des écrevisses à pieds blancs dont la prise est, bien sûr, d'autant plus réglementée que ces décapodes locaux sont en voie de disparition à l'inverse de leurs homologues américains. C'est la "**Gaule Chazelloise**" qui gère aujourd'hui les baux de pêche entre le Pont Français et le lieu-dit "La Thiéry", sur la Coise. Cette association est l'une des plus anciennes de Chazelles-sur-Lyon, puisqu'elle a été enregistrée à la sous-préfecture de Montbrison en 1914. C'est aussi l'une des plus importantes avec près de 350 adhérents. Elle exerce son activité sur près de 50 kilomètres de rivières et ruisseaux comprenant donc la Coise, ses affluents entre Saint- Symphorien-sur-Coise et Saint-Galmier mais aussi la Toranche: du Pont de They au pont de la route de Virigneux.

Elle coule dans un paysage ravissant, très verdoyant, varié et accidenté, fait de prairies et de bois où vivent nombre de mammifères sauvages, oiseaux et batraciens. Autour de Chazelles et Saint Médard, notre zone d'intérêt, on peut rencontrer quelques espèces animales spécifiques de la végétation, de la topographie et du climat local. C'est le cas du « sonneur à ventre jaune » qui se reproduit sur ce site, dans des flaques d'eau temporaires ou des mares. Ce

crapaud, au ventre jaune ponctué de noir hiberne d'octobre à mars-avril, enfoui dans la boue, sous les feuilles ou dans la terre humide. Il peut vivre une trentaine d'années. L'Aesche paisible, grande libellule de 10 cm d'envergure, de couleur vert pâle, est très fréquente le long de la Coise. Dans le bois de Pulchère on trouve le faucon hobereau, l'autour des palombes et nombre d'oiseaux forestiers comme le pic noir, la grive musicienne, la bergeronnette des ruisseaux, les nombreuses mésanges, la chouette chevêche d'Athéna, la huppe fasciée, l'effraie et le hibou moyen-duc. On peut lire tout cela dans un rapport de juin 2011 de l'association **LIANE de Chazelles** et on peut rencontrer toute cette faune à l'occasion de promenades sur les sentiers balisés.



La Coise en hiver (photo coll. personnelle)

Les paysages autour de la Coise n'ont pas changé au fil des années. Vous trouverez toute la collection des cartes postales anciennes de la Coise autour de Chazelles sur le site de **Chazelles-Histoire**.

La rivière a bien sûr inspiré nos poètes, auteurs compositeurs locaux.

Lou Vézons de vé Couési

Si vos alla vé la Terré,
Chi Staron ou chi Molla,
Descendji sin vo n'in féri,
Mais n'arrivo pàs trop tâ.
Moudà avoué voutres lignes,
Amasso quoques vezons,
N'oublîi pàs le chopinés,
Et vòs prindri de pèssons.

Asseto vo su ina pîrra,
Viri lous rîns où redou,
Cumpo contra ina mayîra
Vo lari de joyis coups.
Metu lous dîn la musetta,
Ganchi la pâ su in là,
Cetu-si avoué la forchetta
Vo porri n'in boulotâ.

Dous chapeyis sin rîa fère
Descindjions à San-Dougnis,
Et in-dessus de la Tornô Nère
I plucions de paguis.
I vîyons lous gendârmes s'addure,
Que you lichant in procès;
Où nè pâ toujours le yures
Que minjirant le porés.

Dîn la Tornô de la Churn
Plus bås que lo Molin Blanchâ,
Il ayant jîtâ la clorura
Pa prindre de grous bêtchâs.
Mais le truites pàs si bêtches
In sintant su gò d'impouéson,
S'impaquetchions la têra
Et rigolâvions dîn lô fond.

Dîn la Jumond de Chourire
In dessus de Marlankons,
Ils ayant barrâ la revire
Pâ mê prindre de pèssons.
Tò d'in coup ina bona ninula
S'adduyî dou là de San-Miâ,
Lou trimpis jusqu'à la minula,
Su jor quyî, ils l'an gobâ.

Bravôs péchous à la ligny
Que restâs piquâs to lo jor,
Cachis darri de vorzines
Vos n'in pregni pàs toujours.
Vos n'in fêché pàs quand même,
Songi que celous que vos lèssis,
L'an que viens avans mê d'émé
Et se laissirans grouézis.

La chanson est en patois mais se lit facilement, c'est un excellent exercice pour commencer à l'apprendre.

Rions: une petite histoire judiciaire.

A la fin du siècle dernier, il y avait beaucoup de beaux poissons dans la Coise et beaucoup de braconniers.



Un gendarme à la fin du XIX^e siècle (illustration ancienne)

Le beau geste d'un gendarme qui a sauvé un poisson!

Cour d'appel de Lyon. Audience du 11 août 1890 sous la présidence de M. Sauzet.

PÊCHE.-DELIT- Engin prohibé établi par une autre personne. Recherche du poisson à l'aide de l'engin placé par un tiers.

Il n'est pas nécessaire pour constituer un délit de pêche que le prévenu ait lui-même établi l'engin prohibé, ni qu'il ait réussi à capter le poisson ; il suffit qu'il ait recherché le poisson avec un engin prohibé, alors même que cet engin aurait été établi par un autre délinquant.

La Cour a ainsi jugé par réformation sur l'appel interjeté par le Ministère public d'un jugement rendu par le Tribunal de Montbrison.

ARRÊT

Considérant qu'il résulte du procès-verbal dressé le 24 juin 1890 par la gendarmerie de Saint-Galmier qu'un barrage avait été établi sur toute la largeur de la rivière Coise, dans le but de rassembler le poisson et de le contraindre à passer par une ouverture laissée au milieu et fermée par un filet en forme d'entonnoir destiné à le capturer;

Que Badoit (Barthelemy) a été surpris ledit jour au moment où il venait de visiter, de replacer et disposer à nouveau ce filet ;

Que tout en niant avoir organisé le piège, il a reconnu les faits et déclaré à la gendarmerie qui, s'il y avait eu du poisson dans le filet, il s'en serait emparé ;

Considérant qu'il n'est pas nécessaire pour constituer le délit que le prévenu ait lui-même établi l'engin, ni qu'il ait réussi à capturer du poisson ; qu'il suffit qu'il ait recherché le poisson avec un engin prohibé, alors même que cet engin aurait été établi par un autre délinquant ;

Que si Badoit n'a pas pu tirer profit de la pêche, c'est parce que les gendarmes, qui étaient en observation, venaient de rejeter dans la rivière le poisson capturé par l'engin ;

Qu'en retirant et visitant le filet, le prévenu a fait acte de pêche et s'est servi d'un engin prohibé ;

Considérant qu'il y a lieu d'accorder les circonstances atténuantes;

Par ces motifs, la Cour, faisant droit à l'appel interjeté par le Procureur de la république de Montbrison ;

Réforme le jugement rendu par le Tribunal de Montbrison le 21 juillet 1890 ;

Déclare Badoit (Barthelemy), coupable d'avoir le 24 juin 1890, à Chazelles-sur-Lyon, pêché dans la rivière Coise, à l'aide d'engins prohibés ;

Délit prévu et punit par les art 15 du décret du 10 août 1875, 24 et 28 de la loi du 15 avril 1859, dont il a été donné lecture à l'audience ;

Dit qu'il y a des circonstances atténuantes et faisant application des articles ci-devant visés et de l'article 72 de la loi du 15 avril 1829 ;

Condamne Badoit (Barthelemy) à 16 francs d'amende ; Prononce la confiscation de l'engin ;

Condamne Badoit aux dépens ; Fixe au minimum la durée de la contrainte par corps.



Une brève histoire des Etablissements Morreton



Au XVII^e siècle et en 1675, on trouve un Claude Moretton (*avec deux t*) qui est artisan chapelier : il décède en 1693. Au siècle suivant, c'est un Etienne Moreton (*avec un r et un t*) qui est aussi artisan chapelier (1729-1823). Mais l'histoire industrielle de la famille Morreton (*à l'orthographe définitivement fixée : deux r et un t*) commence vraiment au milieu du XIX^e siècle en 1863 avec Jean-Antoine Morreton, descendant des précédents.



Il crée la société Mortons-Viricelle qui devient vite les Ets Morreton, fabricants de cloches et chapeaux de poils de lapin, lièvre et castor. Les velours taupés et flamands à grand poil, leur spécialité, sont vite prisés par les Anglais et les Américains.

En 1880, c'est la création d'articles pour dames mais le problème de la teinture des feutres rend le démarrage difficile. Cependant un atelier spécifique organisé par les conseils de chimistes permet à cette maison de devenir d'abord la seule à proposer des cloches aux couleurs variées, puis plus tard d'être leader sur ce marché.



Les feutres teintés Morreton

En 1907 c'est le décès de Jean Antoine. Ses fils Dominique et Francis lui succèdent mais Francis meurt à la guerre en 1915. Ils ont ouvert un atelier de chapeaux de paille en 1908. La guerre de 1914-18 impose l'arrêt des ateliers qui reprennent une activité en 1918. Dominique Morreton est largement et

fidèlement aidé par Jean Rousset, Marius Vacher, Marius Dufaud, Joannès Badoil, Noël Grolier et Joseph Lacroix.



Le chapeau de paille Morreton

L'atelier pour dames prospère de façon prodigieuse. La cloche Morreton s'affirme comme une des plus belles du marché. Les antennes de la société installées à Montluel dans l'Ain sont spécialisées dans les chapeaux capes (melons et haut de forme) sous la marque Beaver et Castor.

En 1923, la Maison Morreton devient Société Morreton. Elle remporte de nombreuses médailles dans les diverses expositions internationales. Dominique est d'ailleurs nommé membre du jury de l'exposition coloniale internationale entre 1931 et 1937. Il décède le 17 mars 1938. *(en complément rajoutons que Dominique Morreton, musicien dans l'âme, a été simple clarinettiste à l'Harmonie dès 1891 pour être nommé à sa présidence en 1927,*

que sur le plan social il fût aussi un bâtisseur en construisant pour les chapeliers les villas de l'allée toponyme)

Au cours de cette année 1938, il se produit 3000 chapeaux par jour sur une usine qui occupe 2,5 hectares et 350 ouvriers.

La relève est assurée par Jean Paul Morreton né en 1905. Il s'est aguerri à la fabrication du chapeau en Italie puis à celle de sa commercialisation dans les bureaux londoniens ou parisiens.



Vue aeriene de l'ensemble des usines Morreton

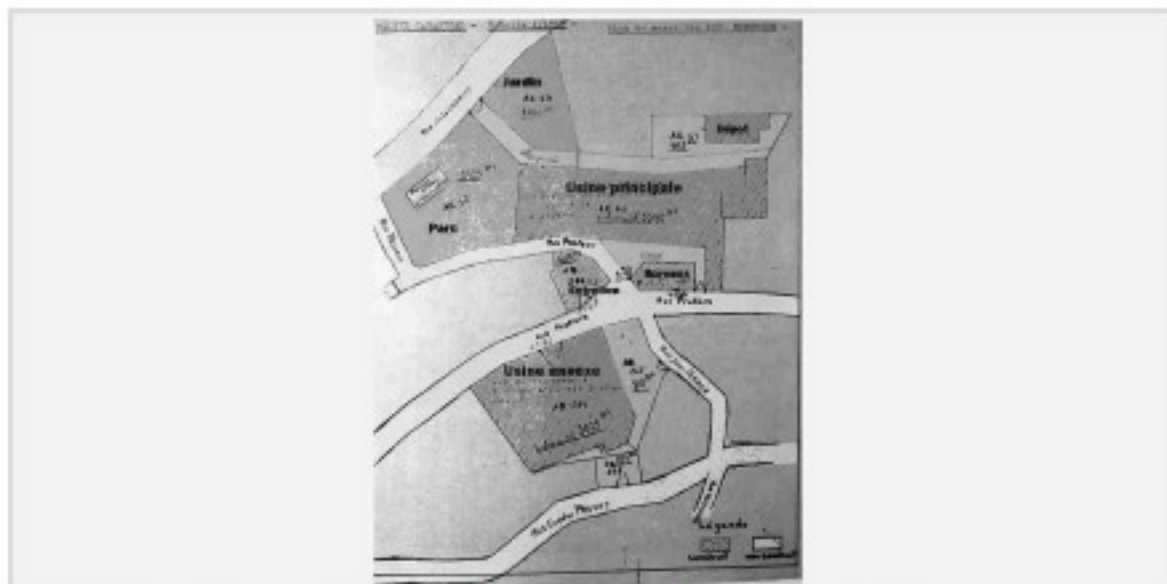
Après ces différentes formations, il est rentré dans la maison familiale en 1928 et dirige les différents services de l'usine en secondant son père. Il prend donc tout naturellement sa place au décès de ce dernier. Il modernise la fabrication, en assure l'excellence avec la spécialité de taupés à poil ras ou

chamoisés qui demandent un travail très spécifique et un outillage approprié, venant souvent des Etats Unis.

La guerre arrive et l'usine fonctionne au ralenti puis redémarre à la Libération grâce au développement de l'exportation qui passe de 12% en 1946 à 50% en 1950. Michel Salvador, un de ses amis et représentant principal, l'aide beaucoup dans ce travail de prospection des marchés étrangers passant notamment par des grands magasins comme Sools, Sachs, Jan, Istrad ou Willoughby.

En 1956 la Sarl Morreton devient Morreton SA et Jean Paul parcourt l'Europe et l'Amérique, tenu constamment en contact avec son usine grâce à ses secrétaires, Mlles Lornage et Charvolin.

La société continue de s'agrandir et de se perfectionner avec des machines-outils de plus en plus nombreuses. L'usine se réorganise autour de celles-ci en 1957 puis en 1960. Le patron est alors entouré d'une équipe de cadres toujours fidèles comme Louis et Antoine Chaize ou Noël Grolier. Jean-Pierre Morreton, son fils, rejoint aussi le staff de direction. Il y a alors 450 ouvriers dans l'usine.



Plan cadastral pour l'immobilier SA Morreton en 1960

En effet, en septembre 1960, « Monsieur Jean-Pierre », comme on aimait l'appeler à l'usine, né en 1938, termine son service militaire passé en Algérie au cours de la guerre éponyme. Il rentre alors à Chazelles pour seconder son père. Il relance la fabrication du chapeau qui commence à s'essouffler avec le chapeau tyrolien qui a marqué son esprit pendant les 6 premiers mois de son service militaire passés à Baden-Baden. Il s'est alors lié d'amitié avec le directeur des chapelleries Kopka. Celui-ci l'aide dans cette tâche de reconquête du marché.



La production chazelloise fait alors un bond de 40% entre 1960 et 1963 retrouvant le chiffre ancien de 2 millions de chapeaux fabriqués il y a longtemps. Il retombera à 1.400.000 en 1966 au moment de la concentration des différentes usines sous l'appellation SIC, puis 330.000 en 1976.

C'est sous la direction de Jean Paul et Jean Pierre Morreton qu'en 1963, on célèbre le centenaire de l'usine. Le capital de la SA Morreton est alors de 142 millions de francs comparés aux 6 millions en 1942.

En 1966 les sociétés Fléchet (43%), Morreton (33%) , France (14%) et Fournand-Beyron (10%) se regroupent pour former la SIC (Société Industrielle de Chapellerie) et lutter plus efficacement contre la chute catastrophique et

rapide du marché du chapeau. Cette fusion horizontale n'empêche pas la dégradation de la situation.

En 1970 Jean Pierre Morreton est victime d'un accident de santé qui l'oblige à se retirer du directoire et son père Jean Paul quitte aussi la même année la SIC qui ferme ses portes 6 ans plus tard, en 1976.



L'usine Morreton est démolie en plusieurs étapes de 2009 à 2011 (*la cheminée de l'usine principale est abattue en 2009*). Les terrains sont récupérés pour partie par la municipalité.

Nous remercions Gérard Morreton, membre du CA de PHIAAC pour toutes les informations, corrections et iconographie qu'il nous a permis d'utiliser. Le texte et les images sont issus de son livre: "...avec deux R et un T. Histoire de la Chapellerie Morreton". Gédéon et Cie 2012, 73p.

Saint Jacques le Mineur «patron» des Chapeliers



.Jacques le Mineur et le bâton à foulon et
.Jacques le Majeur, son chapeau et son bâton de marche (G. de la Tour)

De tout temps, et encore aujourd'hui, les deux Jacques se confondent dans leur activité bienfaitrice. Ils sont en effet très souvent représentés avec des objets symboliques similaires mais qui n'ont pas la même signification. Ils sont patrons des pharmaciens, des chapeliers, des pèlerins et des alchimistes. Saint Jacques est le patron de l'Espagne.

Pour les deux Jacques on a un bâton et un chapeau.

Pour le Majeur, il s'agit des effets du pèlerin puisqu'il est assimilé à Saint Jacques de Compostelle en Espagne avec ses nombreux chemins, même s'il n'est jamais allé dans ce pays. Sur le chapeau, la coquille du même nom est souvent accrochée. Le bâton sert à la marche et supporte très souvent la

gourde d'eau. Cet apôtre semble être le premier martyr très vite décapité par Hérode en l'an 44. Il est dit Majeur car il s'agit du fils aîné de sa famille.

Concernant le Mineur, le bâton est en fait une perche de foulon, une sorte de gourdin ou de pilon avec lequel les fabricants d'étoffes frappent les draps de laine mêlés à des matières dégraissantes, pour en exprimer le suint et l'huile à la manière des chapeliers qui foulent les poils et laines pour fabriquer le feutre. C'est avec cet objet que Jacques le Mineur, premier évêque de Jérusalem, a été achevé en l'an 62 après J.C. sur ordre du Grand Prêtre Ananie II qui l'avait préalablement fait lapider. Cet apôtre est devenu le patron des chapeliers vers le 17^e siècle qui l'ont représenté avec un gourdin auquel est accroché un chapeau. La dénomination de Mineur peut traduire la volonté des autorités chrétiennes de l'époque de minimiser le courant judéo-chrétien dont Jacques est alors le chef.



Décapitation de Jacques le Majeur devant Hérode en 44 (Speculum historiale. V. de Beauvais. XVe) et lapidation et achèvement de Jacques le Mineur en 62 (Legenda aurea. Bx J. de Voragine. J. de Vignay. XIVe.)

Certains exégètes pensent qu'il s'agit aussi de Jacques dit le Juste et qu'il pourrait être un frère de Jésus. Mais d'autres évoquent un troisième Jacques, ce qui n'est pas impossible.

Jacques se traduit dans de nombreuses langues et se dit sous de nombreux prénoms dont voici quelques exemples :

Diego, Iacobe, Iacobus, Giacomo, Jacob, Jacobo, Jacobus, Jakobus, Jacqueline, Jaime, Jakes, James, Jaume, Jim, Jimmy, Santiago, Tiago, Yago, Yagüe, Yahaqob, Ya kè, Xaime, Xequelina....

Chazelles, capitale du chapeau, a donc tout naturellement choisi Saint Jacques le Mineur comme patron de ses ouvriers et l'église possède un vitrail qui le représente à genoux au moment du dernier geste meurtrier d'un opposant : quand il va lui assener un coup fatal avec un gourdin. Il porte le rouleau de l'épître avec l'inscription : « Epistola Catholica ». Au-dessous on trouve une citation : « Heureux celui qui subit l'épreuve, il recevra la couronne de la vie ». On voit en arrière de nombreux autres agresseurs qui s'apprêtent à poursuivre les jets de pierre. La scène se passe à Jérusalem comme cela est indiqué en haut du vitrail réalisé par la Maison Blanchon de Lyon en 1930 d'après un carton de Jean Coquet et mis en place en 1932.



Le vitrail de Saint Jacques dans l'église de Chazelles-sur-Lyon.
(photo coll.personnelle)



NUMERO 1 OCTOBRE 2015

Table des matières :	Page
Editorial	1
La Coise	2
Une brève histoire des Etablissements Morreton	10
Saint Jacques le Mineur, patron des Chapeliers	17

Le petit lapin Agora

Revue de l'Association PHIAAC

Siège social : 39 Rue Caderat 42140 Chazelles-sur-Lyon

Directeur de la publication :

Pierre Mathieu

Comité de lecture :

Joëlle Rivoire, Jacques Evrard, Jean Chavagneux

Contact 06 10 37 08 35 ou phiaac42140@gmail.com

Adhésion 2016 (abonnement à la revue compris) 12 euros.

Le numéro 1 est offert aux nouveaux adhérents avec la cotisation 2016.

Dépôt légal : octobre 2015 Imprimé par nos soins chez COREP